

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [mvigneau-csdesiles-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/9af1533ac895867dad628658>

Date d'obtention : 2025-03-24 20:04:38

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Sensibilisation et prévention
- Identification des situations à risque
- Évaluation et Intervention
- Soutien émotionnel et psychologique
- Communication avec les parents et les professionnels
- Suivi et prévention continue

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

En résumé, ces 3 cas soulignent l'importance d'une approche compréhensive et préventive, en mettant l'accent sur la confidentialité, le soutien émotionnel, la communication avec les parents et le rôle essentiel de l'intervenant scolaire pour gérer ces situations de sextage de manière éthique et professionnelle.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'évaluation et l'intervention immédiate . Cette phase est particulièrement complexe pour différentes raisons :

- Gestion de la confidentialité et de la sécurité.
- Réduire l'angoisse de l'élève
- Impliquer les parents et d'autres parties prenantes
- Faire face aux conséquences potentielles